



La Part Dieu



L'époque où les bâtiments ne faisaient pas encore 15 étages

Photographies © Agence de l'Urbanisme du Grand Lyon



La caserne de la Part-Dieu (*1851-†1968)

Les premières traces de propriétaires fonciers à la Part-Dieu remontent au début du XIII^e siècle lorsque Guillaume de Fier cède au Chapitre de Saint-Just-Saint-Irénée une terre appelée « à la Pardeu ». 1490 voit la construction du premier bâtiment important, une « maison forte », par Jean de Rousselet, un marchand lyonnais. S'y succèdent alors de nombreuses familles lyonnaises jusqu'à ce que le domaine tombe en 1661 entre les mains d'Étiennette Berton, épouse Mazonod. Son mari, Marc Antoine Mazonod achète l'année suivante un important ensemble de terres et lègue à sa mort, en 1671, le domaine élargi à sa fille Catherine. Celle-ci épouse en 1694 le comte Maurice Amédée de Servient (voir nom d'une rue). En 1725, elle lègue ses terres aux Hospices Civils de Lyon.

111 ans plus tard, en 1844, les Hospices Civils vendent 28 hectares de leur patrimoine à l'administration militaire qui y fait construire entre 1851 et 1863 un quartier de cavalerie « le plus beau du monde ». En tout cas, il est l'un des plus grands de l'époque.

La caserne accueille des hussards, des dragons et à partir de 1870 des cuirassiers. Décimée pendant la première guerre mondiale, la cavalerie montée fit place à la cavalerie motorisée, qui fut à son tour quasiment anéantie en 1940. À l'issue de la seconde guerre mondiale, elle n'accueillit plus que des services administratifs de l'armée. Les vastes espaces, nécessaires à l'entraînement des soldats, n'ont de ce fait plus de fonction.

C'est alors que Louis Pradel, élu Maire en 1957 à la mort d'Édouard Herriot, jette son dévolu

sur ce vaste ensemble. Tout d'abord pour y faire construire des logements. En témoignent encore les deux immenses barres de la rue Desaix et de la rue du Lac, qui datent de cette époque.

La ville connaît à cette période-là une rapide croissance de sa population active et un développement de ses activités tertiaires (banques, assurances, commerces, services...). Le centre actuel de Lyon, la Presqu'île, montre ses limites : exigü et étiré sur plus d'un kilomètre, espaces commerciaux inadéquats, problèmes de stationnement. Naissent alors divers projets, plus ou moins fantaisistes, afin de doter Lyon d'un cœur de ville qui lui permettrait d'assurer son rôle de ville internationale. Plusieurs projets sont avancés, dont deux prévoyant la construction de toutes pièces d'un centre : soit à 10 km à l'est de Bellecour et relié à la Presqu'île par des autoroutes, soit dans la campagne des Monts du Lyonnais, un autre imaginant de couvrir la Saône et le Rhône afin d'agrandir le centre existant ou alors de démolir la Presqu'île pour y construire des tours.

Finalement, la situation géographique de la Part-Dieu, à seulement un kilomètre de Bellecour, et la quasi vacance de ses terrains, en firent l'endroit idéal pour la construction de ce nouveau centre, de sorte que le 28 février 1960, un protocole est signé entre l'armée et le ministère de la construction qui prévoit l'évacuation des terrains et bâtiments sous cinq ans. Finalement ce n'est qu'en 1968 que l'armée a entièrement libéré les lieux.

Entre-temps, le projet a évolué, ce qui fit dire

Le quartier de la Part-Dieu, tel que nous le connaissons aujourd'hui, fut autrefois un terrain inhospitalier, fréquemment inondé par le Rhône. Son nom lui aurait été donné au XII^e siècle par un homme pieux qui voyait justement en ces terres rendues fertiles par les flots, un don du ciel, la « Part de Dieu ». Des digues de fortune devaient protéger les terres des caprices des eaux et permettaient l'installation des premiers villages à proximité des voies romaines : Villa-Urbana (Villeurbanne), Champagnieux, Chaussagne, Béchevelin.



Construction du centre commercial et de l'Auditorium

à Félix Rollet, adjoint au maire, chargé des travaux, le 30 octobre 1967 : « Désormais, il n'est plus question de faire une opération HLM mais de réaliser un centre directionnel ». Qui devait regrouper cinq éléments :

Un centre culturel (bibliothèque, auditorium, théâtre, Maison de la culture, salles de cinéma, galeries d'expositions ainsi que de la Maison de la radio)

Un centre commercial, imaginé dans le projet initial sous forme de rues et places à ciel ouvert

Un centre de décision public comprenant la « cité administrative » (regroupant les directions départementales et régionales de divers ministères, auparavant disséminées sur 99 sites différents), ainsi que l'immeuble EDF et une annexe de la mairie centrale qui laissa finalement sa place à l'immeuble du Grand Lyon

Un centre d'affaires ouvert aux entreprises qui reçoivent de façon régulière et importante du public, à l'exclusion donc des « usines de bureaux » ou des entreprises « de fabrication de papier » qui pouvaient être reléguées en périphérie.

Une gare centrale.

(suite page 12)